



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 13 juillet 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Patricia DI LORETO
patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr
Tél. : 03 87 24 31 29

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes des Deux Sarres (CC2S)

44 B rue du Général de Gaulle

57790 LORQUIN

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise en conformité des réseaux et systèmes
d'assainissement de la commune de LANDANGE

Réf : DLP--Code : AT-L12

P.J. : Dossier, Fiche descriptive

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **Mise en conformité des réseaux et du système d'assainissement
de la commune de LANDANGE**

pour lequel un récépissé déclaration enregistré sous le n° 57-2016-00226 vous a été délivré en date du 6 juin 2016, j'ai l'honneur de vous informer que, après étude de votre dossier complet le 25 mai 2016, je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de LANDANGE où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Copie transmise pour information :
BEREST – 8 rue du Luxembourg
57370 PHALSBOURG

Valérie ANTOINE-POTIER

Par Intérim, la Chargée de Mission Police de l'Eau


Chantal BICHLER

